

Chers parents,

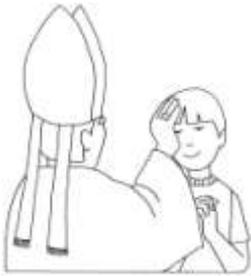
Cette année, votre enfant va se préparer à recevoir :

le sacrement de .....CONFIRMATION.....

et à faire sa **Profession de Foi**.



## Mais qu'est ce que la Confirmation ?



Il est indispensable de se rappeler que c'est un sacrement d'initiation, d'entrée dans l'Église. Or, régulièrement on pourrait se demander si ce n'est pas plutôt le sacrement de la sortie de l'Église : " J'ai tout fait, je suis en ordre ; plus besoin de participer à tout cela ! " ... CEPENDANT : la confirmation donne en plénitude le don de Dieu reçu au baptême : l'esprit de Jésus. Désormais baptisé, confirmé et participant régulièrement à l'Eucharistie, il est membre adulte de la communauté chrétienne et il est invité à poursuivre son cheminement de foi, participant à la vie de la communauté, vivant de l'Évangile et témoignant de Dieu dans sa vie de tous les jours, en se laissant inspirer,

guider et soutenir par l'Esprit.

La grâce de la confirmation est avant tout une mission, on devient alors un 'envoyé', un 'témoin'. La confirmation nous rend fort de l'esprit missionnaire des apôtres. **La participation régulière à la messe dominicale fait partie de l'expérience spirituelle exigée par l'Église pour accéder à ce Sacrement essentiel.**

### ➤ Pourquoi la profession de foi :

Les chrétiens font corps ensemble grâce à leur baptême, grâce au Pain de Vie partagé (communion), mais aussi et fondamentalement grâce à la même foi proclamée. Avant de recevoir le Baptême on professe la foi de l'Église, avant d'offrir le pain et le vin sur l'autel, les chrétiens professent d'une même voix la foi reçue des Apôtres. Comme vous le savez peut être la "profession de foi" est une célébration qui n'est vécue pratiquement qu'en France ; accueillons la comme une chance pour vos enfants. Chance tout au long d'une année de découvrir plus profondément l'essentiel de la foi, pour la proclamer de tout son cœur devant l'ensemble de la communauté chrétienne, et pour en vivre quotidiennement. *Cette célébration a lieu la veille de la confirmation.*



### ➤ Qu'est-ce que la 1<sup>ère</sup> Communion ?

La première communion (*appelée autrefois et à tort 'communion privée' ou alors 'petite communion'*) est une grande étape dans la vie d'un baptisé, puisqu'elle marque sa première rencontre avec la présence aimante du Christ à travers le pain eucharistique. C'est recevoir pour la première fois le corps du Christ (Hostie consacrée).

L'Eucharistie est le cœur et le sommet de la vie de l'Église. "Ceci est mon corps livré pour vous. Ceci est la coupe de mon Sang..." Par la consécration s'opère la transsubstantiation du pain et du vin dans le Corps et le Sang du Christ. Sous les espèces consacrées du pain et du vin, le Christ lui-même, vivant et glorieux, est présent de manière vraie, réelle et substantielle, son Corps et son Sang, avec son âme et sa divinité.

## ➤ Faire le point :

Votre enfant est invité à rencontrer personnellement (avant le début des vacances de Noël) le père Arnaud (06 45 61 75 89).

Lors de cette rencontre il exprimera ses désirs, attentes, interrogations, etc. Comme parents vous pouvez les accompagner si vous le souhaitez.

La participation à la messe dominicale , **CHAQUE DIMANCHE** est également essentielle dans ce parcours d'initiation et du reste fait partie des commandements de l'Eglise. La messe un rendez-vous où toute la communauté chrétienne se rassemble pour célébrer le Christ ressuscité.

Nous vous invitons à encourager votre enfant à vivre régulièrement la messe dominicale ainsi qu'aux grandes fêtes chrétiennes (Toussaint, Noël, Pâques, Pentecôte...) avant sa confirmation.

Le sacrement de la réconciliation est également une étape importante sur le chemin de la confirmation. Pendant le temps de l'Avent et durant le Carême, ce sacrement, sera proposé et donné sur les temps d'aumônerie.

## Des journées de préparations :

**Samedi 26 novembre 2011 de 9 h à 14 h.**

**Samedi 14 janvier 2012 de 9 h à 14 h.**

**Samedi 24 mars 2012 de 9 h à 14 h.**

**2 ½ jours de retraite du mercredi 16 mai (PM) au vendredi 18 mai 2012 (PM)**

Nous vous rappelons que ces trois sessions de préparation sont **OBLIGATOIRES et non portionnables.** Elles se dérouleront à l'école Jeanne d'Arc (château Brignoles)

*Votre enfant devra être muni d'un cahier (celui du catéchisme est suffisant), d'une trousse (avec colle et ciseaux) et de crayons de couleur ou feutres.*

Les jeunes vivront non seulement un temps spirituel et de catéchèse mais nous souhaitons aussi qu'ils partagent un temps convivial et festif. Pour cela, votre enfant devra venir avec un **pique-nique** que nous partagerons tous ensemble.

## Des dates à noter :

Profession de Foi avec l'aumônerie : en fin d'après midi le **Samedi 19 mai 2012** à St Sauveur à Brignoles.

Célébration de la confirmation avec l'aumônerie : le **Dimanche 20 mai 2012 à 15 h00** à St Sauveur.

Veillez faire parvenir le plus rapidement possible à sœur Marie-François :

- soit le certificat de baptême de votre enfant que vous aurez demandé à la paroisse où il a été baptisé,
- soit une photocopie du livret de famille catholique où seront mentionnés le lieu et la date de son baptême.

**Rappel :** le parrain ou la marraine de confirmation de votre enfant doit être lui-même, confirmé. (Un seul, parrain ou marraine, suffit. Il peut tout à fait être autre que le parrain ou la marraine de baptême).

Dans l'attente de nous rencontrer prochainement  
Sœur M-François